INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR NOTRE SITE :

groupemontagnardroannais.fr
> rubrique Roanne/Thiers
à partir du 17 octobre à midi.

CONFIRMATION D'INSCRIPTIONS

À imprimer ou à télécharger.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Limité à 2 500 marcheurs.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Dès le plafond atteint et au plus tard
le samedi 5 décembre 2026 à 14h.

Aucune inscription ne sera prise au départ.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Tout désistement non justifié (*sauf présentation d'un certificat médical*) ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Les inscriptions sont nominatives et non transmissibles à une tierce personne. Le non-respect de cette directive engage totalement la responsabilité du participant.

Toute personne qui abandonne durant la marche est impérativement tenue de prévenir l'organisation.

LES 10 COMMANDEMENTS

1. Roanne-Thiers est une épreuve exigeante réservée aux randonneurs confirmés. Bien que les ravitaillements soient suffisants, il est conseillé de disposer de boissons et sucreries. Prévoir chaussures et vêtements adaptés à la saison hivernale dans son sac à dos.
2. Pour sa sécurité personnelle, chaque marcheur devra obligatoirement être muni d'un vêtement réfléchissant, d'une lampe frontale et d'une couverture de survie. Il devra impérativement respecter le code de la route et marcher sur le côté de la chaussée, face aux véhicules. Il devra également respecter la nature : ne pas jeter de papiers, gobelets ou autres déchets.
3. Roanne-Thiers n'est pas une compétition, l'allure est libre. Il n'y a pas de classement individuel.
4. Votre demande d'inscription vaut déclaration de bonne santé et affirmation de non contre-indication médicale.
5. Les enfants de moins de 15 ans non accompagnés ne sont pas admis.
6. Pour les moins de 18 ans, une autorisation parentale devra obligatoirement être remise lors de l'inscription.
7. Les voitures suiveuses sont strictement interdites sur le parcours.
8. Les participants ne doivent pas dévier du parcours balisé.
9. La société organisatrice est assurée en responsabilité civile pour cette randonnée et est assistée par des équipes de secouristes. Les marcheurs anticipant le départ ne sont pas couverts par l'assurance en cas d'accident.
10. Chaque participant devra avoir son gobelet. Aucun gobelet ne sera distribué sur le parcours. Vente de gobelets au départ au prix de 1 €.

LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS CI-DESSUS ENGAGE VOTRE PROPRE RESPONSABILITÉ.

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception : stephanemathelin@gmail.com

THIERS - ROANNE

PREMIÈRE MARCHE NOCTURNE DE VILLE À VILLE DEPUIS 1925

SAMEDI **5 DÉCEMBRE** 2026
DÉPART À **MINUIT**

GMR Groupe Montagnard Roannais

2 PARCOURS

57 KM : THIERS-ROANNE
32 KM : THIERS-ST-JUST-EN-CHEVALET

TARIFS

57 KM : THIERS-ROANNE

- **Départ :** 5 décembre à minuit
  Tarif : 35 €

Transport en car :
Roanne à Thiers : 12 €
Retour à Thiers : 12 €
Départ cars de Roanne : de 19h30 à 21h30

32 KM : THIERS-ST-JUST-EN-CHEVALET

- **Départ :** 5 décembre à minuit
  Tarif : 22 €

Transport en car :
Roanne à Thiers : 12 €
Retour de St-Just à Roanne : 9 €
Retour de St-Just à Thiers : 9 €
Roanne à Thiers + retour à Roanne : 17 €
Départ cars de Roanne : de 19h30 à 21h30

UTILISATION D'IMAGES

Chaque participant autorise les organisateurs ainsi que leurs partenaires (médias, etc.) à utiliser son nom ainsi que les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de sa participation à la randonnée, et ce pour la durée la plus longue prévue par la loi. Cette utilisation ne pourra lui conférer aucun droit ni avantage, à quelque titre que ce soit.

SERVICE DE CARS

AU FUR ET À MESURE DE LEUR REMPLISSAGE

Samedi 5 décembre 2026

- **De 19h30 à 21h30**
  Départ de Roanne,
  gymnase municipal Fontalon
  24 bd de Thiers.

Dimanche 6 décembre 2026

- **À partir de 6h**
  Retour de Saint-Just à Thiers
  Retour de Saint-Just à Roanne.

- **De 10h30 à 14h**
  Retour à Thiers :
  départ de Roanne
  depuis le gymnase
  municipal Fontalon.

INFOS PRATIQUES

BRACELETS OBLIGATOIRES
À récupérer avant le départ pour contrôle, accès aux points de ravitaillement et transport si besoin :

À ROANNE :
Gymnase municipal Fontalon, bd Thiers.
Le samedi 5 décembre de 18h à 21h.

À THIERS :
Salle Espace, place Saint-Exupéry.
Le samedi 5 décembre de 19h à 23h30.
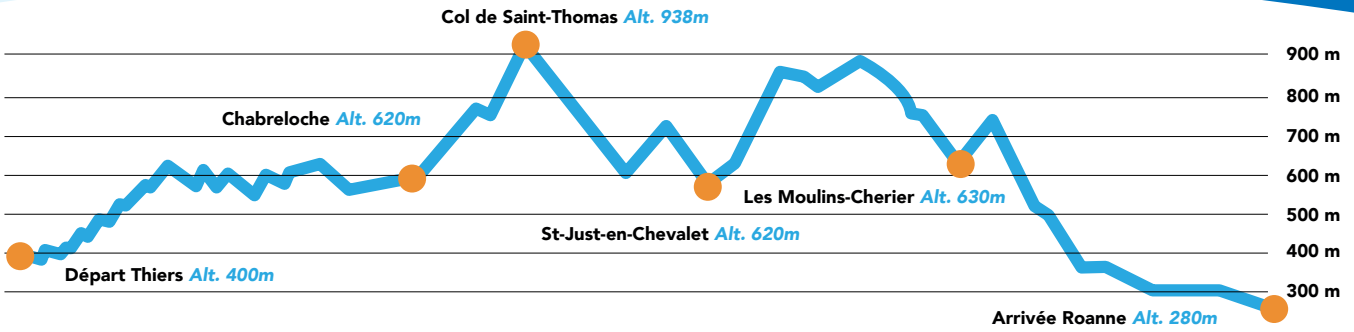
- **PARKING OBLIGATOIRE À THIERS**
  Parc de la Foire au Pré (navettes possibles).
- **ITINÉRAIRE**
  Parcours balisé et fléché, VTT interdits, chiens autorisés.
- **TRANSPORT DES SACS DES MARCHEURS**
  Service gratuit, dépôts à Roanne et à Thiers.
- **RAVITAILLEMENTS**
  Chabreloche, col de Saint-Thomas, Saint-Just-en-Chevalet, Les Moulins-Cherier, Roanne.
- **POINT D'EAU À LENTIGNY**
  Toute personne arrivant après 12h devra impérativement monter dans un minibus pour transfert à Roanne.
- **FERMETURE DE LA SALLE D'ARRIVÉE À 14H.**
  Buvette payante au départ et à l'arrivée, proposant des boissons froides et chaudes, ainsi que des sandwichs.